

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Première Guerre mondiale](#)
5. [Mobilisation](#)
6. Une ville militaire

Une ville militaire



Depuis 1874, la France est divisée en régions militaires. Lorient se situe dans la 11^e région qui s'étend le long du littoral atlantique du Finistère à la Vendée et dont le siège est Nantes. Lorient est un port militaire depuis le XVIII^e siècle et accueille le 3^e dépôt des Équipages de la flotte. C'est aussi une ville de garnisons depuis le XIX^e siècle. Le 62^e Régiment d'Infanterie occupe la caserne Bisson depuis 1870 tandis que le 1^{er} Régiment d'Artillerie Coloniale est installé à la caserne Frébault, construite entre 1890 et 1896. Les exercices militaires se font à proximité sur le terrain du Polygone. Lorient dispose aussi d'un champ de tirs à Gâvres et, pour les entraînements, d'un champ de manœuvre au Faouëdic.

L'armée, qui fait déjà partie du quotidien des Lorientais, demeure pendant le conflit mais avec une nouvelle organisation militaire. De nouveaux régiments sont en effet formés lors de la mobilisation. Aux 62^e RI et 1^{er} RAC, s'ajoutent le 262^e Régiment d'Infanterie (le régiment de réserve du 62^e), le 88^e Régiment d'Infanterie Territoriale et sa réserve, le 288^e RIT ainsi que le Groupe territorial du 3^e régiment d'artillerie à pied. Une Brigade des fusiliers marins est créée le 7 août 1914 avec le surplus d'effectif de la Marine. En 1914, les mouvements de troupes sont tels que la population est dans l'obligation de se faire vacciner.

Les actifs laissent leur caserne aux réservistes et partent cantonner dans les lieux réquisitionnés à cet effet (écoles, établissements religieux...). Les territoriaux des 262^e et 88^e cantonnent au théâtre et la salle des fêtes mais aussi dans des chapelles à Carnac.

A partir de 1915, Lorient, de par ses infrastructures militaires, devient un lieu de repli et assure la formation de jeunes recrues. Elle accueille pendant deux ans différents régiments de l'Est de la France, situés en zone occupée, en particulier ceux de Laon : les 45^e et 245^e Régiment d'Infanterie, le 29^e Régiment d'Artillerie de Campagne, les 15^e et 29^e RIT. Le 111^e

Régiment d'Artillerie Lourde de Vendée s'installe aussi à Lorient de 1915 à septembre 1919.

Le repli de ces régiments inclut les chevaux, entraînant en 1915 la création de quatre écuries. En 1919, Lorient devient centre de démobilisation des chevaux de la région.

La présence des militaires est diversement ressentie par la population. L'afflux des soldats est bien sûr une aubaine pour le commerce local. Aussi l'annonce du départ des garnisons du 45^e et de sa réserve en septembre 1916 provoque-t-elle la colère du conseil municipal. La présence des militaires permet aussi de compenser le déficit de main d'œuvre. Un détachement de 354 hommes et 86 chevaux du 62^e rejoint par exemple Le Huelgoat pour l'exploitation de la forêt en mai 1916. En revanche, la concentration militaire donne lieu à des excès de consommation d'alcool et des bagarres, provoquant même un mort le 20 avril 1917, lors d'une rixe à la sortie de la maison de tolérance de la place Sully entre quatre soldats casernés à l'arsenal et un groupe de matelots. Pour atténuer ces débordements, un foyer du soldat est créé, lieu convivial où jeux et spectacles sont organisés.

Le 45^e de Laon est toutefois très bien intégré dans la ville. Ainsi dans la revue « Oh pas de charge » donnée au théâtre le 22 mars 1916, un poilu du 45^e est mis en scène et déclare être « heureux de trouver tant de sympathie à Lorient ».

À compter du 11 novembre 1914, pour toute la durée de la guerre et afin de coopérer au maintien de l'ordre et de participer aux mesures de sécurité générale au sein de la police municipale, dix agents de polices auxiliaires sont recrutés en plus des effectifs existants.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)